

Lieu: Mairie de Rouville**Objet:** Cadrage territorial/population-logement

Diffusion	Organisme	Qualité	Nom	Présent	Absent excusé	Absent non excusé	Invité à la prochaine réunion	email
X	Mairie	Maire	HAUDRECHY Jean-Pierre	X			X	jean-pierre.haudrechy@orange.fr
		Adjointe	MERON Valérie	X			X	meronvalerie@gmail.com
		Adjointe	BONNOT Bénédicte	X			X	
		Conseillère municipale	GONCALVES Dominique	X			X	
		Conseiller municipal	CHEVALIER Jean-Pierre	X			X	
		Secrétaire de mairie	CERETTI Marianne	X			X	
X	DDT Senlis	Chargée d'Etudes	LOBIN Marie-Laurence		X		X	marie-laurence.lobin@oise.gouv.fr
	Conseil Régional						X	
	Conseil Départemental		DUMOULIN Mélanie				X	Melanie.DUMOULIN@oise.fr
	CCPV		LAZARESCU Stanca				X	stanca.lazarescu@cc-paysdevalois.fr doan.tran@cc-paysdevalois.fr
	Chambre d'Agriculture	Représentant					X	celine.pons@agri60.fr
	Chambre de Commerce						X	
	Chambre des Métiers						X	
	SAGEBA	Animatrice SAGE	GASTON Mathilde				X	ingenieurautomne@orange.fr zonesthumides@bassin-automne.fr
	SMTCO						X	
	STAP-ABF						X	sdap.oise@culture.gouv.fr
	DREAL						X	paule.fanget-thoumy@developpement-durable.gouv.fr
	ARS		BILY Maurice				X	maurice.bily@ars.sante.fr
	Commune de Crépy-en-Valois						X	
	Commune de Duvy	Maire	HAVARD Laura	X			X	
	Commune d'Ormoy-Villers						X	
	Commune de Lévigney				X		X	
X	Cabinet Gossart	Géomètre Expert	GOSSART Christian	X			X	gossart.cabinet@wanadoo.fr
		Urbaniste	GOSSART Mathilde	X			X	gossart.cabinet@wanadoo.fr

Date de la prochaine réunion: Mercredi 08 novembre 2017-10h00**Objet:** Etat initial de l'environnement*Dates des réunions suivantes:* Mercredi 08 Novembre - 09h00 - Concertation agricole

Mercredi 06 Décembre - 09h15

Points abordés	Actions à engager	Délai
1. Retour sur le précédent compte-rendu		
- Les élus confirment que les démarches administratives ont été effectuées. Le représentant de la chambre d'agriculture n'a pas encore été désigné. La commune de Duvy souhaite être associée à la procédure.		
- Le registre de concertation est ouvert en mairie et numéroté.		
- Il est convenu que la réunion de concertation avec les agriculteurs aura lieu Mercredi 08 Novembre de 09h00 à 09h45. M. le Maire souhaite inviter les principaux propriétaires de terres dont la liste est dressée en séance. Le bureau d'études transmet les coordonnées à la commune, ainsi que les invitations à envoyer dès que possible.	Cabinet Gossart	Fait 11/10/2017
- Le précédent compte-rendu est validé.		
2. Etude du SCoT		
- Le BE présente le projet de SCoT arrêté, dont l'enquête publique est prévue courant novembre. Le PLU devra être compatible avec le SCoT.		
- Un pôle d'activités existant est identifié sur la carte du DOO. Il s'agit du corps de ferme.		
- Le BE demande que des copies du règlement de la zone UE (ferme) et du plan de zonage au 1/5000ème lui soient remises.	Commune	Dès que possible
- En termes de risques naturels, Rouville est principalement concerné par les phénomènes de ruissellement et de coulées de boue.		
- M. le Maire signale que l'élaboration du zonage pluvial sera gérée par la CCPV.		
- Le SCoT vise 64640 habitants en 2035, ce qui correspond à un TVAM de 0,81%.		
- En tant que village appartenant à la couronne du pôle urbain, Rouville peut prétendre à un développement plus important que les communes rurales hors pôles. La commune peut participer aux objectifs de création de logements attribués au pôle urbain et à sa couronne qui s'élèvent à 2319 logements, soit une centaine de logements par an.		
- L'enveloppe de consommation foncière destinée à l'habitat s'élève à 29 ha, celle destinée aux équipements s'élève à 7 ha. La densité à atteindre dans les zones d'extension est de 18 logts/ha.		
- Le PLU devra déterminer les capacités du tissu urbain existant et les possibilités de mobilisation de ces capacités dans le temps.		
- La commune de Rouville peut chercher à maintenir ou développer les commerces de proximité mais n'a pas vocation à devenir un pôle commercial.		
- Hors agriculture, les activités présentes sur le village sont les suivantes: un traiteur, une entreprise de nettoyage, un paysagiste, une entreprise de service à domicile, une gazonnière, deux assistantes maternelles. Le village ne compte aucun hébergement touristique.		
- Aucun commerce de proximité, ni service de livraison, n'est présent sur la commune.		
- Le BE souligne la proximité de la Voie Verte, à mettre en parallèle avec l'orientation du SCoT qui encourage à améliorer les itinéraires de randonnée. Le village est notamment traversé par le GR11. Des bouclages sont en réflexion avec le Conseil Régional et le Conservatoire des Espaces Naturels. Les élus feront figurer les tracés envisagés sur un plan qu'elle remettra au BE. D'autre part, M. le Maire signale que des subventions ont été demandées par la CCPV afin de procéder à la signalisation de la Voie Verte depuis la commune. A l'échelle des territoires voisins, le passage au niveau de la RN2 reste problématique (chantier prévu en 2020?).	Commune	Dès que possible
3. Bilan du PLU approuvé en Décembre 2010		
-Le logement situé sur le Chemin des Meuniers au niveau du passage à niveau reste très préoccupant pour les élus, d'autant plus depuis l'accident mortel qui a eu lieu cet été. Il est rappelé que la maison n'est pas couverte par le réseau d'eau potable et que l'assainissement est de type individuel. Le Chemin est toujours géré par le syndicat intercommunal du Chemin des Meuniers qui regroupe les villes de Crépy-en-Valois, Duvy et Rouville.		

- Depuis l'approbation du dernier PLU, la traversée du village a fait l'objet d'un enfouissement des réseaux sur la Rue Albert Callens et l'éclairage public a été modernisé (leds). Un nouvel arrêt de bus plus sécurisé a été aménagé devant la maison communale. Le nouvel emplacement permet au bus scolaire de reprendre le Chemin du Tour de Ville sans avoir à faire demi-tour.		
4. Etude des données INSEE: population, logement		
- Le bureau d'études présente une analyse des données de l'INSEE.		
- D'après le dernier recensement de 2014, Rouville compte 268 habitants et a subi une perte de près de 30 habitants depuis 2009. Cette donnée étonne les élus qui pensent que certaines personnes ont pu ne pas être recensées. Ces chiffres pourront être affinés en cours d'étude avec les données communales.		
- Sur la période longue 1968-2014, Rouville affiche un taux de variation annuel moyen supérieur à celui du département et de la CCPV. En revanche, sur la dernière période plus récente correspondant aux quinze dernières années, ce taux est proche de 0 alors qu'il est de 0,60 % à l'échelle intercommunale.		
- L'étude des indicateurs démographiques traduit la récente baisse d'attractivité de la commune alors que la valeur du solde naturel reste plutôt bonne, reflétant une certaine jeunesse de la population.		
- Bien que la part constituée par les personnes âgées de 0 à 14 ans reste importante, la population du village montre des signes de vieillissement à travers l'augmentation de la part des plus de 60 ans et des 45-59 ans. La population présente néanmoins un profil familial et la tendance au desserrement des ménages est nettement moins marquée qu'à l'échelle des territoires de comparaison.		
- Le bureau d'études présente des hypothèses de croissance démographique afin d'aider les élus à définir les objectifs de croissance démographique de la commune.		
- Le nombre de logements a doublé en 45 ans, principalement du fait de constructions neuves. Le stock de logements vacants est aujourd'hui résiduel et ne peut constituer une réserve significative à la création de logements.		
- Sur la période 2009-2014, le point mort, c'est-à-dire le nombre de logements nécessaires au maintien de la population, est estimé à 10. Or, aucun logement n'a été réalisé, ce qui explique la perte d'habitants constatée.		
- L'étude des caractéristiques du parc de logements montre que l'offre est trop peu diversifiée et particulièrement inadaptée aux jeunes, jeunes ménages et personnes âgées. Ce constat est le même que celui établi lors de l'élaboration du dernier PLU. Les orientations d'aménagement et de programmation qui devront être établies au moins pour la zone AU seront l'occasion d'orienter la typologie des logements selon les besoins mis en évidence par le diagnostic.		
5. Divers		
- La date de la prochaine réunion est fixée au Mercredi 08 Novembre. Elle aura pour objet la présentation de l'état initial de l'environnement qui sera exposé par le bureau d'études ATER Environnement. Elle sera précédée par une réunion de concertation avec les agriculteurs.		